L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 25 FEVRIER 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
C. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HAMBY.
No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS ;
SAMEDI MATIN, 25 FEVRIER.

☞ Pour le BULLETIN COMMERCIAL et la LISTE MARITIME, ainsi que les annonces d'AMUSEMENTS, voir la 2me page.

EUROPE.

Nouvelles par le Canada.

Les éditeurs de Charleston, plus heureux que nous, ont reçu les journaux de New-York qui contiennent les nouvelles apportées par le Canada.

L'ouverture du parlement a eu lieu le 31 janvier. Une foule énorme s'était portée dans l'enceinte de la Chambre et a chaleureusement applaudi la Reine. Le ministre turc a été en même temps l'objet d'une véritable ovation. Le maître des cérémonies ayant déclaré que les membres du corps diplomatique devaient être tous en grand costume, le ministre américain n'a pu assister à la cérémonie, car il eût alors été obligé de violer le règlement décrété récemment par le secrétaire d'Etat.

La reine, dans son discours d'inauguration, a fait allusion à l'état de guerre existant en Europe et a recommandé au parlement d'augmenter les forces de terre et de mer du royaume.

La réponse au discours de la couronne sera unanime de la part des deux Chambres.

L'armée anglaise doit être augmentée de 11,000 hommes et le personnel de la marine de 15,000 hommes.

La proclamation de la reine pour le recrutement maritime doit paraître incessamment. Le gouvernement se propose de nommer un ministre spécial de la guerre auquel sera confiée la gestion des mille détails de ce département.

Les gouvernements anglais et français ont transmis le 1er février aux ministres russes à Paris et à Londres, leur réponse au sujet de la signification de l'entrée des escadres combinées dans la mer Noire. Les termes de la réponse n'avaient pas transpiré, mais comme on connaissait déjà la nature de la communication verbale faite au cabinet de St Pétersbourg par les ministres de France et d'Angleterre, [illegible] pas que les ambassadeurs du czar se considéreraient obligés, en vertu de leurs instructions, de quitter Londres et Paris. On savait d'ailleurs que l'ordre avait déjà été transmis aux ministres de France et d'Angleterre à St Pétersbourg de demander leurs passeports.

Rien de nouveau du théâtre de la guerre si ce n'est la quasi confirmation de la nouvelle d'une grande bataille entre les Turcs et les Russes, près de Kalafat. Ces derniers auraient été repoussés avec perte. Les Turcs ne donnent pas de trêve aux Russes sur le Danube. Il y a eu d'autres combats à Giurgeva, près d'Oltenitza, à Kalardich, à Silistria, à Turkaray, à Matchin, à Palanka, à Kahodis, à Islas, à Tor[illegible].

On écrit d'Asie que le général Guyon devait traverser la frontière pour attaquer Alexandropole.

Le colonel Dein, chargé par le gouvernement français d'examiner l'état de l'armée turque du Danube, a déclaré qu'elle pouvait tenir longtemps les Russes en échec, bien qu'elle manque de cavalerie.

La frégate la *Rétribution*, qui avait été chargée d'aller notifier à Sebastopol l'entrée des flottes, était de retour à Constantinople à la date des dernières nouvelles. Suivant la version la plus accréditée, l'amiral russe se serait borné à témoigner l'étonnement que lui causait cette communication si imprévue, à dire qu'il avait peine à se rendre compte de ce qu'on voulait de lui, car la Russie n'était en guerre qu'avec la Turquie, et qu'en fait il n'avait point à faire connaître la ligne de conduite qu'il comptait suivre dans cette conjoncture. La *Rétribution* est le premier navire étranger qui soit entré à Sebastopol. Il y est entré le matin de très bonne heure et avait atteint le milieu du port lorsque le brouillard venant à se dissiper permit aux sentinelles des forts de distinguer les couleurs anglaises. Plusieurs coups de canon à poudre donnèrent au steamer l'ordre de s'arrêter, ce qu'il fit en jetant l'ancre. Un officier russe monta alors à bord et déclara au commandant anglais qu'il devait se retirer hors de la portée des canons et que s'il s'y refusait le règlement de la place ordonnait qu'on le coulât. Le commandant répondit qu'il s'éloignerait et s'étant fait indiquer le mouillage où il lui serait permis de jeter l'ancre il se dirigea lentement vers ce point en côtoyant toute la ligne des fortifications. On présume que le commandant aura profité de la circonstance pour lever un plan du port et des forteresses qui le défendent.

Le général Gortchakoff ayant reçu de Constantinople ses dernières instructions, a envoyé en avant sa grosse artillerie et se disposait à quitter Bucharest pour la petite Valachie.

Dans un conseil de cabinet tenu aux Tuileries le 30 janvier, la question de savoir si des forces de terre considérables devaient être envoyées en Turquie a été longuement discutée. Le gouvernement se propose d'envoyer sur le théâtre de la guerre 80,000 hommes divisés en quatre corps d'armée, sous les ordres des généraux Lawoëstine, Baraguey d'Hilliers, Pélissier et Bosquet. La quote part de l'Angleterre en effectif sera beaucoup moins considérable, mais elle partagera avec la France les frais de l'expédition.

Il règne un grand mécontentement en Espagne. Aux dernières dates, on faisait circuler à Madrid des placards injurieux à l'adresse de la reine.—Le contre-amiral Quesada a été nommé au commandement des forces navales de la Havane.

L'influence française gagne tous les jours à Naples.

Un décret du gouvernement pontifical prolonge jusqu'au mois d'avril prochain le délai accordé pour l'introduction des grains dans les Etats Romains.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Courrier du Têche*, du 18 courant :

BAYOU PLAQUEMINE.—La navigation par Plaquemine s'est enfin ouverte, la semaine dernière, par l'arrivée des steamers *Jenn Weber*, *Rose* et *Cecile*. Désormais nous pourrons compter sur des bateaux réguliers entre la Nouvelle-Orléans et cette ville. Outre les bateaux que nous venons de nommer, on nous apprend que le magnifique steamer *Delta* vient d'être acheté pour notre navigation par MM. Alcide Meynier, Gustave Fournet et Edmond Leblanc. Il sera commandé par M. le capitaine Meynier, déjà avantageusement connu par tous les habitants des Atakapas.

FÉCONDITÉ.—Une négresse appartenant à un habitant du Côteau, en cette paroisse, vient de donner le jour à trois enfants tous vivants. Ces petits êtres se portent bien et promettent tous de vivre longtemps.

TEXAS.—Nous avons reçu hier des journaux de Galveston jusqu'au 22 courant. Ils nous apprennent qu'une explosion partielle a eu lieu à bord du steamer *Jack Hays*. Le mécanicien a été grièvement blessé et un nègre tué.

M. Smith, qui faisait le service de courrier entre San Antonio et le fort Merrill, a été tué par les Indiens.

Explosion du Kate Kearney.

Une dépêche télégraphique nous annonçait dernièrement l'explosion du bateau à vapeur *Kate Kearney* à St Louis. Les journaux de cette ville reçus hier, nous fournissent sur ce sinistre de lamentables détails. L'accident a eu lieu le 16 du courant, au moment où le capitaine venait de donner le signal du départ. L'explosion a été terrible et tout l'avant du steamer entièrement broyé. Cependant le pilote n'a pas été atteint et le capitaine n'a pas non plus reçu de blessures. Huit personnes ont été tuées ou noyées, et trente grièvement blessées. Les deux mécaniciens sont au nombre de ces dernières.

Le *Kate Kearney* était un très vieux bateau et une des chaudières avait sauté deux ans auparavant. Les journaux de St Louis signalent ce fait aux autorités et demandent une enquête. Mais ne savons-nous pas qu'une pareille circonstance il n'y a jamais de coupables ?

THEATRE D'ORLEANS.—C'est dimanche soir que M. Carrier donne son bénéfice. Nous espérons qu'il suffira d'appeler l'attention du public sur cette annonce, pour qu'il s'empresse de témoigner ses sympathies à ce bon et consciencieux artiste. Les amateurs de la franche gaîté de la comédie, de la verve inépuisable ont dû de trop charmantes soirées à notre premier comique pour ne pas lui rendre la pareille, en patronant sa représentation de ce soir qu'il met sous leur protection. Nous ne doutons pas qu'il n'arrive au succès résultats flatteurs qui ont couronné les bénéfices précédents, et les nombreux amis qu'il s'est su faire par son talent et par son caractère sont fidèles au rendez-vous auquel il les convoque. Du reste, on s'est montré soucieux à leurs bons sentiments qu'il fait appel ; il leur ménage la récompense de leur bienveillant patronage par une composition de spectacle capable de piquer la curiosité des plus blasés, de réveiller les appétits les plus nonchalants. En voici le détail : trois vaudevilles nouveaux : *Une petite fille de la grande armée*.—*Quand l'ensemble se gêne*,—et *Un Service à Blanchard*. Il y aura aussi un intermède de chant dont voici la composition : chansonnette comique, chantée par M. Carrier. Air de *Carillonneur de Bruges*, par Grisou, chanté par Mlle Borghèse. *La Vieux Caporal*, paroles de Béranger, musique nouvelle, chantée par M. Lacroix. Mélodies de Schubert, chantées par Mme Bertini. Le *Sénégal*, chanté par M. Génibrel. *L'Africaine*, chanté par Mlle Borghèse. Les *Tribulations d'un Choriste*, par M. Carrier.

Les bateaux de dimanche seront tous à leur poste.

Lundi, *Moïse*, grand opéra de Rossini, avec Génibrel, Lacroix, Bécour, Mmes Bertini, Borghèse et Berton. Ce chef-d'œuvre fait toujours recette et nous nous attendons pour lundi à une brillante soirée.

Ce soir, *Othello*, c'est-à-dire foule et succès.

CINQUIEME CONCERT DE JULLIEN.—La vogue des concerts de Jullien va croissant, et jeudi la salle des Odd-Fellows avait peine à contenir la foule qui s'y était portée. Hier, la vente [illegible] des billets pendant la journée faisait prévoir une soirée tout aussi brillante dans la salle de l'Institut des Artisans, malheureusement le mauvais temps a empêché bon nombre de personnes d'occuper les places retenues, mais la foule, pour être moins nombreuse, n'en a pas été moins enthousiaste. Le célèbre chef d'orchestre donne ses cinquante concert ce soir dans la salle des Odd-Fellows, et le maintien [illegible] nous trompons, dernier dimanche, le [illegible] donc époque la moitié de ses artistes [illegible] que six autres concerts [illegible] par le public, qui [illegible] la musique grandiose du maëstro.

BAL MASQUÉ DE MARDI GRAS.—On fait de grands préparatifs pour le bal masqué de mardi gras. Jullien, veut, dit-on, que cette fête [illegible] inaugure [illegible] dans la mémoire des Orléanais. La salle d'Orléans [illegible] [illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

LEGISLATURE D'ETAT.

BATON-ROUGE, 24 février.—*Sénat.*—Le bill pour abolir les hypothèques tacites a été repris en considération et référé à un comité spécial.

Un acte imposant une taxe d'une piastre sur chaque personne de couleur libre, en est E. S., à l'effet de former un fonds pour transporter les colons libres à Libéria a été longuement discuté dans le Sénat, qui s'est ensuite ajourné à lundi.

Chambre.—Un acte relatif aux privilèges sur le coton, le sucre, &c., en possession des négociants et autres, a été le sujet de longues discussions, puis, déposé sur le bureau sujet à l'appel.

M. Roberts, d'Orléans, a présenté un bill sur l'inspection du porc et du bœuf salés.

La majorité des membres sur le sujet des travaux publics fait un rapport favorable à l'établissement d'une quarantaine. [illegible] Luxembourg a fait offert, au comité pour recevoir les malades atteints de maladies contagieuses, moyennant la somme de quinze mille piastres. La minorité du comité n'a pas encore fait de rapport.

Dernières nouvelles de la Chine.

New-York, 23 février.—Par un navire arrivé ici, nous avons des nouvelles de Canton jusqu'au 5 décembre. La corvette des Etats-Unis *Plymouth* venait d'entrer dans ce port [illegible] le docteur des îles Bonin il a [illegible] un typhon qui lui a fait perdre le lieutenant Mathews et quatorze hommes de l'équipage.

Le *Northern-Light*.—Ce steamer, parti de San Juan le 15 courant, monte en ce moment la baie.

Navire abandonné.—New-York, 24 février.—Le navire Cornelius H. Grinnell est arrivé ici, ayant à bord les officiers et l'équipage du navire *Columbiana*, capitaine Stall, abandonné en mer. Le *Columbiana* faisait voile de la Nouvelle-Orléans pour Liverpool avec un chargement de 333 balles de coton, 4568 barils de farine, [illegible] marchandises et une quantité de [illegible] (Le *Columbiana* a été expédié de la Nouvelle-Orléans, par MM. Bogart & Williams consignataires, le 23 décembre dernier.)

Sinistres.—Les nouvelles qui nous parviennent annoncent constamment de nouveaux sinistres en mer, occasionnés par la dernière tempête.

—Le steamship Northern Light, de San Juan, est arrivé aujourd'hui à son ancrage.

Marché de New-York.

23 février.—Il y a eu de bonnes demandes aujourd'hui pour le coton, et les prix se maintiennent fermes; mais sans changement notable. La farine a été recherchée, mais n'a pas haussé de prix; des marchandises ont dépassé $8 75 le baril. Le marché au maïs s'est ouvert avec faiblesse, mais a repris à la fin de la journée.—Ventes à 92 et 94 1/2 le boisseau. Le porc s'achète plus facilement. Ventes de café en baril à 10 1/4 cents; le café en bonne demande à des prix plus élevés.

Grand incendie.

Charleston, 24 février.—Un terrible incendie a éclaté à Orangeburg, mardi dernier, et a détruit les magasins de MM. Collins, Jones, Treadwell, Lewis, Merchant, Bell, Ebeney, ainsi que les bâtisses du Dr Rowe, d'Oldendorf, L. Adden, John Adden et de Mme Vries. Il n'y a d'assurance que sur le magasin Collins. La perte est immense, et la ville s'en ressentira pendant deux ou trois ans.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

PERTURBATEURS.—Robert Silverside s'est amusé à faire du tapage au théâtre Placide, ce qui lui a valu une amende de cinq piastres.

James Kerr a occasionné du désordre au théâtre St-Charles. Le recorder Winter, dont l'indulgence est bien connue, n'a pas voulu exiger plus de cinq piastres.

Changez donc votre tarif, monsieur le recorder.

AMENDES.—Edward Dunning, accusé de bris de paix, a cinq piastres de moins dans la poche.

Peter Zorn et James Kelly ont payé chacun deux piastres pour avoir troublé la tranquillité publique.

John Baker a été forcé de débourser deux piastres parce qu'il s'est permis d'insurger plus de petits verres qu'il n'en fallait pour l'enivrer.

N. H. Davis, qui avait trop bu, a partagé le sort de John Baker.

Richard Kelly a été condamné à cinq piastres pour s'être battu sur la Levée.

AFFAIRES ARMÉES.—Semi William et un autre individu ont fourni un cautionnement pour répondre le 2 du mois prochain, à l'accusation d'avoir fait heurter leur voiture, sur le chemin macadamisé, contre le buggy de J. L. Powers, qu'ils avaient renversé dans le nouveau Canal.

Ben. Bynum, contre lequel trois accusations de vol pèsent ont été portées, subira un interrogatoire le 28 du courant.

Geo. Nichols est accusé d'avoir insulté Mary Jane Thomas, dans la rue Philippa, et d'avoir voulu la tuer. L'instruction de l'affaire aura lieu le 1er de mois prochain.

INCENDIE.—Hier, à 5 heures, le feu a entièrement consumé la maison de M. Davidson, entrepreneur, dans la rue Ste-Marie, à côté de l'Asile des Veuves. Les pompiers se sont promptement rendus sur les lieux et ont circonscrit les flammes d'attaquer les maisons voisines.

IL S'ÉTAIT TROMPÉ.—James Kerr avait accusé Lawrence O'Hara de lui avoir volé $50. L'affaire a été appelée hier matin et le plaignant, au grand étonnement des spectateurs, est venu signer la déclaration suivante : « Je déclare que j'étais ivre lorsque j'ai fait l'affidavit, l'accusation que j'ai portée est sans fondement. »

Deuxième District.

Il ne s'est rien passé d'important hier dans le deuxième district.

VOIES DE FAIT.—James Philippe est accusé pour avoir voulu assommer Wm Buckley dans la rue du Canal.

Peter Clay a été arrêté sous prévention d'avoir d'abord insulté puis assailli l'enfant de M. J. Clark. John Saltbeer, Joseph Hartford et Martin [illegible] ont été arrêtés pour s'être donné des coups de poing et avoir troublé la paix.

ENQUÊTE.—Le coroner a pratiqué la levée du corps de Michael Geisor, qu'on a trouvé mort dans une maison de la rue Euterpe, près Prytanée. Verdict : mort d'apoplexie [illegible] Gaiser est né à Bade ; il avait 67 ans.

Ecritoires et Tenue des Livres.

DE NOUVELLES CLASSES ont été ouvertes à l'Académie de M. DOLBEAR, No 106, rue du Canal. Les citoyens et étrangers qui désirent acquérir une belle écriture ou une connaissance approfondie de la tenue des livres, sont invités à visiter l'établissement du savant professeur, et à juger par eux-mêmes des progrès que les élèves y font.

UN STEAMER MONSTRE.—Le *Times* donne des renseignements pleins d'intérêt sur le magnifique steamer à hélice l'*Himalaya*, qui est, sans contredit, le plus grand et le plus somptueux navire qu'il y ait au monde. Il jauge plus de 3,600 tonneaux; sa longueur est de 372 pieds; sa largeur de 40 pieds; sa profondeur de 65. Le vaisseau de premier rang, le *Duc de Wellington*, de 131 canons, lui est inférieur en longueur de 92 pieds. Le steamer à hélice *Great Britain* n'a que 335 pieds, 36 pieds de moins que l'*Himalaya*; le clipper américain, *Great Republic* récemment incendié à New York n'avait que 305 pieds. Les machines, de la force de 700 chevaux, lui donnent une vélocité de 20 milles (3 kilom.) à l'heure, chiffre incroyable si l'on songe à l'énorme masse de ce navire.

Quant au luxe, au comfort et à la richesse des aménagements, on ne saurait s'en faire une idée. Le salon a une longueur de 100 pieds, et 172 personnes peuvent y dîner aisément ; 200 chambres de première et 68 deuxième classes renferment toutes les commodités, toutes les superfluités qui sont devenues un besoin de la civilisation.

Si, par malheur, la guerre venait à éclater, ajoute la feuille anglaise, que d'immenses services ne pourrait pas rendre un pareil navire ! L'*Himalaya* pourrait, à lui seul, transporter en huit jours, de Southampton à la mer Noire, plus de 3,000 hommes de troupes. L'amirauté se prépare à appliquer sur une vaste échelle le principe des steamers de guerre à hélice. Elle va mettre prochainement sur le chantier un bâtiment qui aura 300 pieds de long, jaugera 10,000 tonneaux, et pourra porter 250 bouches à feu. Ces immenses fortifications flottantes finiront par remplacer complètement les fortifications de terre.

NOUVELLE INVENTION.—Nous trouvons dans les journaux anglais quelques détails pleins d'intérêt sur une nouvelle invention, qui pourrait bien, si elle réalise tout ce qu'elle promet, opérer une révolution considérable dans la navigation à vapeur :

« Par ce nouveau système, roues et hélices se trouvent supprimées, et l'action motrice est tout interne ; les remous sont évités, l'agitation même de l'eau est imperceptible, si ce n'est comme résultat de la marche du navire lui-même ; tout choc émanant de la machine disparaît, et tout cela sans nuire à la force ni à la vitesse, tout en diminuant considérablement la consommation de combustible.

« L'invention de ce nouveau système de propulsion est due à MM. Ruthven, d'Edimbourg ; elle est appliquée à un brick dont l'aspect extérieur n'a rien qui décèle le steamer : il est en tout point semblable à un simple voilier, à l'exception de deux tuyères externes à l'arrière. Sa mâture est en tout point celle d'un voilier ordinaire.

« L'invention consiste en une caisse à l'épreuve de l'eau, placée à fond de cale, laquelle communique avec l'eau au moyen de trous percés au fond du navire, et constamment ouverts. Par ces orifices l'eau s'introduit dans la caisse, au sein de laquelle se trouve une roue motrice horizontale ; aidée, la vapeur mis en communication avec la roue, ce qui s'obtient au moyen de la bielle de deux pistons, cette roue tourne avec rapidité et pousse l'eau dans les deux tuyères, lesquelles vont la verser à l'arrière du navire. L'eau enlevée de la caisse par la roue s'y trouve naturellement remplacée par la propre pression du navire sur l'eau.

« Au moyen d'un mouvement de rotation particulier donné aux deux tuyères, on seulement à l'une d'elles, on obtient divers effets, soit une addition à la force propulsive, soit un ralentissement de la marche, soit même l'arrêt complet, malgré la marche à pleine vitesse de la machine, soit enfin changement de bord rapides et à volonté.

« Ce brick, un léger navire anglais (31 mètres) de long, [illegible] entrée dans la force de tonnes des vaisseaux [illegible] il est destiné aux pêcheries d'Ecosse. [illegible] qu'on se compte [illegible] viteuse [illegible] la construction d'après ce nouveau système, [illegible] à l'heure. Nous le croyons digne de fixer l'attention des personnes intéressées. »

NEIGE EN LOUISIANE.—Il est tombé de la neige le 15 de ce mois à Madison.

UTILITÉ DES ABEILLES.—L'*Athenæum français* publie un fait peu connu sur l'utilité des abeilles :

« Les abeilles ne se contentent pas de nous donner du miel et de la cire ; ces utiles insectes favorisent encore, ce que tout le monde ne sait peut-être pas, la fructification des arbres fruitiers. Un verger, dans le voisinage duquel se trouvaient des ruches, produit [illegible] plus de fruits qu'un autre, celui-ci [illegible] d'ailleurs les mêmes conditions, fût-il [illegible] [illegible]

« Ce fait s'explique tout naturellement [illegible] [illegible]

« Ce que les fleurs des arbres fruitiers [illegible] [illegible]

[illegible] Gottschalk [illegible]

Nous sommes heureux de faire place à la lettre suivante [illegible] pianos de Jules Faivre, No 84, rue Royale, en réponse [illegible]

« Ayant eu l'occasion, pendant les répétitions et l'exécution de son Grande Fantaisie Bunker Hill, pour dix pianos, d'apprécier en détail toutes les qualités des remarquables instruments de M. Jules Faivre, je m'empresse d'y rendre hommage en déclarant que, par la merveilleuse pureté des sons, l'entrain de [illegible] volume et [illegible] des basses, la facilité et l'égalité du toucher, ces pianos sont certainement dignes d'être placés au premier rang et considérés comme la dernière expression des perfectionnements de la facture du piano. »

Nouvelle-Orléans, le 2 février 1854.

MOREAU GOTTSCHALK.

Nlle-Orléans, le 16 février 1854.

M. JULES FAIVRE,

Mon cher Monsieur,

Permettez-moi de vous offrir mes sincères remerciements pour le magnifique pianos que vous avez eu la bonté de me prêter pendant les concerts de M. Ole Bull. Je vous félicite de tout cœur du grand succès que vous avez obtenu dans la fabrication des pianos, et je suis d'opinion que l'instrument sur lequel j'ai exécuté aux concerts est à la fois l'un des plus puissants et des plus doux pianos [illegible] j'aie touché de ma vie [illegible].

C'est dans votre [illegible] que je recommande vos instruments à mes amis et au public en général.

Veuillez agréer, Monsieur, les vœux sincères que je forme pour vos succès et votre prospérité à venir.

Votre tout dévoué,

MAURICE STRAKOSCH.

FEUILLETON.

LA FAMILLE JOUFFROY,

Roman par M. EUGENE SUE.

XVII.

La comte Roussel occupait un appartement de garçon dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, auprès de la cour des Cloches, où se trouvait l'atelier de Fortuné Sauval. Cet appartement se composait d'une entrée, d'une salle à manger et d'un salon communiquant d'un côté à une chambre à coucher, de l'autre à un cabinet de travail formant bibliothèque. L'épicier en retraite partageait le goût de la tante Prudence pour les vieux et bons livres.

Vers les sept heures du soir, le lendemain du jour où Henri de Villetaneuse avait été accepté par Aurélie comme fiancé, triste journée terminée par l'indisposition de monsieur Jouffroy, frappé d'une congestion cérébrale, le cousin Roussel, debout dans son salon, éclairé par une lampe, donnait les instructions suivantes au portier de la maison :

—Vers les sept heures et demie ou huit heures, une dame viendra me demander.

—Bien, monsieur Roussel.

—Vous ferez monter cette dame, vous l'accompagnerez dans la salle à manger, vous la prierez d'attendre là, pendant un moment, et vous m'avertirez de son arrivée.

—Oui, monsieur, et si d'autres personnes venaient, je ne les laisserai pas monter. C'est entendu.

—Ce n'est point entendu du tout, monsieur Jérôme ! Est-ce que par hasard vous me croiriez en bonne fortune ?

—Monsieur....

—Vous laisserez, au contraire, entrer les personnes qui auraient à me parler.

—Alors, monsieur, c'est différent. Tenez, justement on a sonné.

—Allez ouvrir.

Le portier sortit, et presque aussitôt le père Laurencin parut dans le salon.

—Et Michel ?—dit le cousin Roussel au vieillard,—est-ce qu'il ne vous accompagne pas ?

—Si, monsieur : mais il est resté dans la salle à manger, nous pourrons ainsi causer un instant.

—Grâces vous soient rendues, père Laurencin ! Cette courtisane, qui, d'après votre récit, de son empire abusant sur monsieur de Villetaneuse, s'est opposée à ce qu'il épousât Aurélie. Elle échappe ainsi aux malheurs que je prévoyais, et maintenant Fortuné peut tout espérer.

—Ah ! monsieur Roussel, il est comme un fou, il va, il vient, il ne peut rester un moment en place : il a quitté l'atelier depuis tantôt et nous ne l'avons pas revu.

—Pauvre garçon ! c'est la fièvre de la joie qui l'agite.

—Et ce bon monsieur Jouffroy se ressent-il encore de son indisposition ?

—Non, selon ce que m'a écrit hier la tante Prudence, qui m'avait instruit de cet accident ; elle devait quitter la maison de son frère, mais son indisposition et la rupture du mariage ont suspendu le départ de ma vieille amie.

—Et mademoiselle Aurélie ?

—Sa tante me dit dans sa lettre que cette chère enfant, en apprenant qu'elle devait renoncer à monsieur de Villetaneuse, s'est montrée courageusement résignée. Cela ne m'étonne pas, elle a d'excellentes qualités; mais elle s'était laissé égarer par la déplorable vanité de sa mère, capable de tout sacrifier à son orgueil de voir sa fille comtesse ; aussi j'espère qu'Aurélie, plus sagement inspirée, reviendra maintenant à Fortuné. Noble et bon cœur ! il offre à sa cousine tant de garanties de bonheur ! Cette madame de Morlac aura du moins, une fois dans sa vie, concouru à une action louable en usant de son influence pour un but honorable. Cette femme ne peut tarder à venir. Vous lui avez donné exactement mon adresse ?

—Oui, monsieur Roussel, puisque vous voulez bien permettre que cette entrevue ait lieu chez vous.

—Il n'était pas convenable que Michel allât chez cette créature. Mais, grand Dieu ! quel abîme que le cœur humain ! Cette courtisane égoïste, cupide, artificieuse, corrompue jusqu'à la moelle des os, délaisse son enfant pendant quinze ans, fait sans preuve d'une horrible insensibilité, et voilà qu'elle retrouve, et voilà qu'à cette heure elle ressent toutes les angoisses de l'amour maternel !

—Que vous dirai-je, monsieur Roussel ? Lorsque avant hier, je suis, sur son invitation, allé chez elle pour y chercher la lettre dans laquelle le comte de Villetaneuse avait annoncé à monsieur et à madame Jouffroy que des raisons survenues depuis la veille, son mariage avec mademoiselle Aurélie devenait impossible....

—Autre contradiction étrange !—reprit Joseph en interrompant le vieil artisan.—Ce monsieur de Villetaneuse, sur le point d'épouser une honnête jeune fille merveilleusement belle, et qui lui apportait une fortune considérable, ce monsieur de Villetaneuse, quoique ruiné, bien qu'en ait son oncle, sacrifie Aurélie et dot à l'empire de cette madame de Morlac, courtisane plus âgée que lui !

—Et ce sacrifice, il l'a fait presque sans hésitation, m'a dit cette femme, en m'engageant à lire la lettre de rupture dictée par elle, lettre convenable et très polie d'ailleurs. Ah ! monsieur Roussel, lorsque je l'ai eu montrée à monsieur Fortuné, avant de la cacheter et de la porter moi-même chez le concierge de monsieur Jouffroy, j'ai cru d'abord que mon jeune patron allait devenir fou de joie.... « Aurélie est à moi ! »—s'écriait-il,—elle tiendra maintenant la parole qu'elle m'avait donnée librement. » Aussi, témoin de la joie de monsieur Fortuné, je n'ai pas eu le courage de refuser à cette malheureuse créature le bonheur de se rencontrer aujourd'hui avec son fils, puisqu'elle avait tenu ses promesses. Je suis retourné la prévenir que Michel serait ici ce soir. Ah ! si vous l'aviez vue, si vous l'aviez entendue ! Elle baisait mes mains, elle fondait en larmes, elle se livrait à des élans de joie incroyables, et puis elle recommençait à pleurer.

—Oh ! l'âme humaine ! l'âme humaine ! Qui pourrait en sonder les profondeurs ?—dit Joseph d'un air pensif. Puis, entendant la sonnerie de la pendule :

—Sept heures et demie,—reprit-il.—Cette femme peut arriver d'un moment à l'autre. J'ai dit au portier de la faire attendre dans la salle à manger, où se trouve maintenant votre petit-fils. Ne serait-il pas temps de le préparer à cette entrevue ?

—Certainement,—répondit le vieillard. Tandis que Joseph, ouvrant la porte qui communiquait à la pièce voisine, appelait Michel, celui-ci entra dans le salon.

—Mon enfant,—lui dit son aïeul,—souvent tu m'as parlé de ton vif désir d'avoir sur ta mère des détails que je ne pouvais te donner, puisque, ainsi que je te l'ai dit, ton père s'est marié en pays étranger, où il a perdu sa femme, mais j'ai appris hier que cette personne chez qui nous étions allés dimanche porter un bracelet avait connu ta mère.

—Cette pauvre dame qui s'est trouvée mal ?

—Oui.

—Elle a connu ma mère ! elle pourrait me parler d'elle ! Mon Dieu ! quel malheur de n'avoir pas su cela quand nous étions chez cette dame !

—Rassure-toi, elle voit quelquefois monsieur Roussel.

—Elle viendra ici ce soir,—ajouta Joseph,—et tu pourras causer avec elle.

L'apprenti, les yeux humides de douces larmes, se jeta au cou du père Laurencin. Le cousin Roussel les contemplait tous deux avec attendrissement, lorsque le portier entra et dit :

—Monsieur, cette dame est arrivée.

—Priez-la d'entrer.

Et bientôt madame de Morlac parut à la porte du salon.

Catherine, cédant à un sentiment de délicatesse exquise, puisé dans l'amour maternel qui la régénérait, avait renoncé à son élégance habituelle, elle portait une robe de laine de couleur sombre, un châle d'un prix minime et un chapeau d'une extrême simplicité. [illegible] [illegible]

XVIII.

Madame de Morlac, pour la première fois, se trouvait près de Michel, et pouvait le contempler à loisir ; enfin, elle l'avait là, près d'elle.

Comment exprimer ce qu'éprouvait [illegible]

son geste, sa voix, son accent, ses regards, en ce moment où son cœur s'élançait au-devant de son enfant, en ce moment où elle se mourait d'envie de sentir à son cou, de le couvrir de larmes, de baisers, et de lui dire, du plus profond de son cœur : [illegible]

—Mon fils ! mon fils !

Mais, dominée par une nécessité inexorable, la courtisane se contint, se rappelant de Michel qui, souriant et baissant les yeux, hésitait à prendre la parole.

—Mon enfant,—lui dit Catherine, s'efforçant de dissimuler l'émotion de sa voix,—votre grand-père vous a dit que j'avais connu, beaucoup connu votre mère?

—Oui, madame, et de cela, je suis bien heureux.

—Vous l'auriez tendrement aimée, n'est-ce pas, votre mère ?

—Oh ! madame, puisque, sans l'avoir jamais vue, je l'aime tant !

—Elle vous manque bien, n'est-ce pas ?

—Mon grand-père est, pour moi, bon ! mais bon ! comme vous ne pouvez pas vous l'imaginer, madame ; monsieur Fortuné me traite comme son fils, et pourtant il ne se passe pas de jour sans que mon cœur ne se serre en pensant à elle.—Puis, s'interrompant pour à peu, il leva ses grands yeux, humides de larmes, vers la courtisane, et lui dit avec un ravissement ingénu qui donnait à ses traits un charme inexprimable :—Ainsi, madame, vous avez connu ma mère ! vous l'avez vue ! vous lui avez parlé ?

—Oui,—répondit Catherine, de qui le cœur se brisait ; cette femme, toujours si fourbe, si fausse, si maîtresse d'elle-même, si dangereusement habile à paraître ce qu'elle n'était point, lorsque cette dissimulation servait sa cupidité, ne pouvait feindre l'indifférence auprès de son enfant que grâce à des efforts inouïs, surhumains.—Oui,—ajouta-t-elle,—j'ai souvent vu votre mère, et....

Catherine n'acheva pas, un sanglot étouffa sa voix.

—Mon Dieu ! madame, vous pleurez !—s'écria Michel,—qu'avez-vous ?

Presque aussitôt la courtisane, entendant le père Laurencin tousser assez haut dans le cabinet voisin, comprit l'avertissement que lui donnait ainsi le vieil artisan, surmonta son émotion, essuya ses yeux, et dit à Michel d'une voix encore tremblante :

—Pardon,.... Je n'ai pu retenir mes larmes en vous parlant de celle...., de celle qui a été ma meilleure amie.

—Madame, je regrette....

—Oh ! ne regrettez rien, mon cher enfant, pour moi, ces larmes sont douces, bien douces !

—Je vous crois, madame, car lorsque je pense à ma mère, quoique cette pensée m'attriste, elle m'est aussi bien douce. Pauvre chère maman, elle devait m'aimer autant qu'elle aimait mon père, car elle l'aimait bien, n'est-ce pas, madame ?

—Oui,—murmura Catherine, baissant les yeux devant le candide regard de son fils.—Oui, elle l'aimait beaucoup.

—Combien ils devaient être heureux ensemble ! Mon père, par le cœur, valait mon grand-père, j'en suis certain. Mais j'y songe, madame : vous avez dû aussi le connaître, mon père ?

—Je....je....le voyais rarement, ses travaux l'occupaient tout le jour.

—Oh ! d'ailleurs, je ne le peux parler avec mon aïeul. Il n'en est pas ainsi de ma mère, qu'il n'a jamais vue. Il me semble que la bonté devait se lire sur sa figure. Est-ce que ses yeux étaient bleus ou noirs ?

—Ils étaient bleus.

—Et ses cheveux ?

—Blonds.

—Est-ce que......—puis, s'interrompant timidement,—madame, je crains que mes questions....

—Non, non, continuez, cher enfant.

—Hélas ! madame, je le disais encore dimanche à mon grand père, ce serait pour moi une consolation de pouvoir me figurer le visage de ma mère ; il me semble qu'ainsi je la verrais dans ma pensée.

—Ce désir est si touchant, qu'il ne faut pas craindre de m'adresser des questions.

—Oh ! merci, madame, je sais déjà que maman était blonde, qu'elle avait les yeux bleus. Et sa taille était-elle grande ?

—Non, moyenne.

—Et quelle était sa coiffure habituelle ?

Catherine craignait, en continuant de donner un signalement trop conforme au sien, d'éveiller les soupçons de Michel. Aussi, afin de le dérouter complètement (elle portait de longues anglaises), elle lui répondit au sujet de la coiffure dont il s'informait :

—Votre mère se coiffait ordinairement en bandeaux, et, singularité assez rare, ses sourcils étaient noirs, quoique sa chevelure fût blonde,—ajouta la courtisane,—afin d'éloigner toute idée de ressemblance avec elle.

—Des sourcils noirs, des cheveux blonds et des yeux bleus ! En effet, madame, cela est très rare. Oh ! encore merci de ce détail, il complète à peu près le portrait de ma mère,—reprit Michel.—Maintenant, il me semble que je la vois, avec ses cheveux blonds qu'elle portait en bandeaux. Qu'est-ce que je pourrais vous demander encore, madame.... Ah !........ son front était-il haut ?

—Non, il était assez bas.

—Comme celui de ces belles statues grecques que maître Fortuné me fait admirer au Musée,—reprit Michel avec un naïf orgueil filial. Et relèvement de nouveau,—Est-ce que maman avait le nez droit ou aquilin ?

—Aquilin,—répondit Catherine, dont le nez était droit, très fin et légèrement relevé.

—Mon Dieu, que maman devait donc être belle ! Oh ! je vous, grâce à ce que vous venez de m'apprendre, madame, faire une esquisse de son portrait. Je ne vous ai pas encore dit que j'apprends la peinture, je vous en montrerai un jour. Ensuite, je vous si vous reverrai encore, n'est-ce pas, madame ?

—Je le crois, je l'espère, du moins,—répondit Catherine d'une voix tremblante,—et ce vœu, cette espérance, s'adressaient au père Laurencin, qui, placé dans la chambre voisine, écoutait cet entretien.

—Hélas !—pensait la courtisane,—cette image d'une mère si regrettée que mon fils évoquera dans son esprit, ne sera pas même mon image !

Et elle reprit tout haut :

—Mon enfant, j'ai répondu à vos questions, je répondrai à toutes celles que vous pourrez encore m'adresser. Permettez-moi à mon tour, au nom d'une personne qui fut ma meilleure amie, de vous parler de votre enfance, de vos travaux, enfin de tout ce qui doit tant intéresser votre mère.

—Oh ! avec plaisir, madame,—dit Michel.—J'aurai ainsi l'occasion de vous apprendre ce que je dois à mon grand-père et à maître Fortuné.

(*A continuer.*) EUGENE SUE.

DECOUVERTE IMPORTANTE

☞ Pour tous les citoyens et les étrangers visitant la Nlle-Orléans. Nous avons reçu un fort approvisionnement de ce précieux et célèbre Composé connu sous le nom de

Amer de Mortimore pour la purification du sang.

Cette agréable liqueur, qui donne une si bonne haleine et contribue si étonnamment à faire renaître les forces perdues des santés des deux sexes, n'a jamais été égalée. Tous les dames, les messieurs et toutes les familles de notre ville devraient l'employer.

☞ Venez chercher une circulaire.

AUX APOTHICAIRES ET MARCHANDS.—Ayant pris des arrangements avec les propriétaires, nous serons toujours en mesure de fournir aux Apothicaires et Marchands, par grosse ou par douzaine, aux plus bas prix de la vente en gros.

Plus de 1,000 Apothicaires vendent aujourd'hui un nombre immense de bouteilles. Tous les Pharmaciens devraient en avoir et les familles s'en servir. Prix—$1 la bouteille.

A vendre par J. WRIGHT & Co,
No 151, rue de Chartres, Nlle-Orléans

LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
MEDECINES GRAEFENBERG.

☞ LES MEDECINES GRAEFENBERG sont reconnues partout comme les meilleures que puissent employer les familles. Les médecins les plus distingués les recommandent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.

On peut se procurer gratis, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi.

J. WRIGHT & Co.,
151, rue de Chartres.

Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 25 jan—1 an

REVALENTA ARABICA,
De Barry Du Barry & Cie., à Londres.

Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer.

Bonn, 19 juillet 1852.

Cette farine, légère et agréable, est le meilleur des absorbants.—A la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toutes les médecines. Elle est souveraine surtout dans les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de l'urètre, crampes des reins et de la vessie, les hémorrhoïdes, &c. Aussi dans les maladies des poumons, des voies respiratoires, la toux et la consomption.

J'ai la conviction que la Révalenta Arabica de Du Barry a la propriété précieuse de guérir les maladies bectiques.

Cette substance est aussi d'une grande efficacité dans la dyspepsie (mauvaise digestion), les douleurs d'estomac, les aigreurs, la pituite, les glaires, les palpitations, la migraine, les étourdissements, les bourdonnements d'oreilles, les éruptions cutanées, les gonflements après les repas, le mal de cœur et vomissements pendant la grossesse, le mal de mer, l'hypocondrie, la goutte, les rhumatismes, &c. &c.

Seul Dépôt pour l'Etat de la Louisiane, chez F. P. DUCONGE.
Et chez E. GERMAIN,
No 137, rue Royale.

N. B.—Cette Farine convient surtout aux malades et aux convalescents, et aux enfants d'un tempérament faible. 24 nov—1 an

AVIS.

F. P. DUCONGÉ

PREVIENT ses amis et clients que, par suite de l'incendie qui a détruit son établissement, rue de Chartres No 29, il s'est fixé au No 13 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée, où il continuera à remplir les ordres qui lui seront confiés, jusqu'au moment où il pourra reprendre son ancien local, maintenant en voie de construction. [illegible]

[illegible]

BEURRE DE GOSHEN—30 barillets beurre jaune de choix, de Goshen, en débarquement des navires Memphis et Indiana, à vendre par JOS. H. MARKS & Co. 76, rue des Magasins

COMMISSIONS, Bouteilles, &c.—160 caisses de Lewis & Co, en quarts, demi-gallons, bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par JOS. H. MARKS & Co., 76, rue des Magasins

THES—1000 boîtes thés Younhong, Impérial et Gunpowder, à vendre par J. H. MARKS & Co, 76, rue des Magasins

MAQUEREAUX—[illegible] caisses maquereaux Nos 1, 2 et 3, gros et petits, en débarquement et à vendre par JOS. H. MARKS & Co, 76, rue des Magasins

CAFÉ de la Havane, de Rio, de Java et de Moka—[illegible] sacs, à vendre par JOS. H. MARKS & Co, 76, rue des Magasins

SAVON—1500 caisses marques de Livermore et de Winchester, à vendre par JOS. H. MARKS & Co. 76, rue des Magasins

SUCRE—3000 caisses sucre en morceaux, en poudre et pains de sucre, à vendre par JOS. H. MARKS & Co, 76, rue des Magasins

$50 de récompense pour l'arrestation du nègre HENRY dit l'AMPO, âgé d'environ 25 ans, fortement constitué, taille de 5 pieds 4 à 5 pouces, teint rouge foncé, lèvres très épaisses, gros, ayant une cicatrice sur un côté du front. Ce qui frappe le plus dans sa physionomie sont ses grands yeux gris. Il parle l'anglais, le français et l'espagnol. On suppose qu'il cherchera à se rendre à Mobile ou à Pittsburg.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera dans une des geôles de l'Etat, ou le ramènera chez Jules Déléry, paroisse Plaquemines, 21 milles au-dessous de cette ville.

S'adresser à LANAUX & REINE, coin Bienville et Vieille Levée

ATTENDU incessamment par le navire John Cummings, de Bordeaux—40 barriques vin rouge, 25 barriques vin blanc. A vendre par ANTOINE GIRAUD, 44 Vieille Levée

EN magasin—40 barriques vin Bergerac; 25 barriques vin Bordeaux; 35 barils vin Oporto doux; 25 barils vin Malaga doux et sec; 400 caisses vin St-Julien Médoc; 100 do vin Cantenac Médoc; 150 do vin Muscat Frontignan; 300 vermouth Le Noilly & Fils; 100 do Bethford; 50 caisses absinthe Le Noilly Fils; 40 do do Yersin & Lecoultre. A vendre par ANT. GIRAUD, 44, Vieille Levée.

NOUVELLEMENT reçu—10 balles bouchons réguliers de 30,000; 6 balles bouchons pointus fins de 15,000; 100 caisses eau de fleurs d'oranger, 1re qualité; 15 estagnons do do do; 30 caisses liqueurs assorties; 20 jarres amandes du Languedoc. A vendre par ANT GIRAUD, 44, Vieille Levée

Champignons ! Champignons !
800 DEMI-BOITES de Champignons de Paris, venant d'être reçu, à vendre par DUNTZE & IKEN, Esc. Royale et Conti

LE soussigné offre de vendre, pour clore diverses factures : 200 caisses vin rouge; 100 do do en demi bouteilles; 50 do vin blanc en demi bouteilles; 100 barriques vin rouge; 30 barils vin Malaga doux; 50 do do sec; 100 caisses absinthe suisse; 10 balles amandes; 50 caisses fruits au jus, marque Teyssonneau. J LANATA, 11, rue Jefferson, 12, rue Toulouse.

ATTENDU par le Silenzio, de Gênes, et à vendre par le soussigné : 300 caisses pâtes assorties; 30 barils anchois; 6 jarres saucissons de Bologne; 1 baril fromage de Parmesan; 1 tonneau fromage d'Italie; 40 barils noix des montagnes; 25 caisses vermouth; 300 paniers huile douce. JOSEPH LANATA, 11, rue Jefferson, 12, rue Toulouse

ATTENDU de Bordeaux par le John Cummings et le Hesse :—150 barriques vin rouge bon ord. pour familles; 50 do vin blanc Haut-Sauterne; 30 demi-barils do do; 50 barriques vin rouge Margaux Médoc; 75 caisses fruits au jus, marque Teyssonneau; 25 caisses de 100 1/4 caisses sardines à l'huile; 36 do do 50 1/2 do do. A vendre par JOS. LANATA, 9 et 10, rue Jefferson.

10 BARILS graines d'Anis. 5 boucauts huile de lin d'Italie, à vendre par J LANATA, 1 rue Jefferson, 12 rue Toulouse

UNE CHAUDIÈRE à sucre marquée J W & S. NS, en construction sur la Levée, a été envoyée par le wharfinger, il y a plus de 16 mois, au magasin de dépôt du soussigné, No 19, rue Toulouse. Le propriétaire est notifié de venir la réclamer dans les 30 jours qui suivront la publication du cet avis, autrement elle sera vendue pour payer les frais. H. DAGORRET.

ON DEMANDE UN PORTIER parlant anglais et français, et pouvant donner de bonnes recommandations. S'adresser à l'Hôtel Verandah Conti.

PECHES ! PECHES !
REÇU par le navire Spencer Kirby, de New-York : Cinquante douzaines boîtes de 2lb pêches conservées au naturel par Wells & Provost. Ces pêches étant prises et coupées en quartiers, sont prêtes à être employées pour tartes, fritures, etc., mais elles sont préférables, seulement avec le sucre et employées comme fruit. Elles conservent leur saveur et restent aussi fraîches qu'au jour où cueillies. Un débouché assuré pour d'introduire cet article parmi les familles, hôtels, etc. A vendre par O. VALETON & CO 25 Tchoupitoulas et coin Royale et Quartier.

Sulfate de quinine.
DEUX MILLE onces sulfate de quinine de Oséan Henri, sous les clés de la douane, à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée

Gomme arabique.
UNE tierçons gomme arabique en sortes, belle qualité, à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée

Indigo.
5 Ferons indigo Guatemala, 2 caisses do Manille, à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée

1,700,000 CIGARES DE LA HAVANE, en magasin. 5,000 paquets de Cigarettes. 90 balles Tabac de la Havane et de Mexique, 90 boucauts Riz de la Caroline. 250 sacs Cacao de Guayaquil et Para. 170 demi pipes Vin de Catalogne. 30 barils vin de Malaga. 40 demi pipes Oporto. 30 barils de Sherry. 190 sacs Amandes à coque douce. 400 damejeannes écossées. 14 pipes Genièvre Hollande, marque du Cigne. 1000 balles Bouchons. 6 sacs Graine d'anis. B. VALLS, 73, rue des Magasins

JAMBONS—100 tierçons jambons de S. Davis Jr, Duffield, Philips et autres, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 15, rue Tchoupitoulas

ECONOMIE.
ON demande un bon économe pour gérer une habitation à sucre située dans la paroisse St-Landry (Lr). On exigera de très bonnes recommandations et on préférerait un homme marié et ayant une famille. S'adresser à LOBIT & CHARPANTIER, 13, rue Conti

Actions.
LE soussigné désire acheter des Actions de la Banque de l'Etat, de la Banque de la Louisiane, de la compagnie des water works et de la Compagnie d'Assurances des Marchands. Il vendra des actions de la Banque du Canal et de la Banque de l'Union. GEO. GOTTSCHALK, 95, Commune

TRAITES SUR FRANCE—A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 27, rue de la Vieille-Levée.

MAQUEREAUX ET HARENGS—400 barillets maquereaux No 1; 180 demi et quart de baril et barillets maquereaux mess, 200 caisses harengs écaillés; 300 barils harengs extra de Labrador, en débarquement et à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO, No 20, Vieille-Levée.

RODOLPHE de BRANCHELIEVRE PAR CHARLES LEMAITRE, DE LA LOUISIANE.
LES soussignés, dépositaires, sont autorisés par l'auteur, à annoncer ce volume en vente au prix de 25 CENTS ! A. PAYA & Co. 34, rue de Chartres

Plâtre de Paris.
CENT tonneaux de plâtre de Paris, reçus du Havre, à bord du navire, à vendre par M. L. WHITTOCK, bureau de T. C. Gilmour No 114 rue de la Commune

A VENDRE.
AU marché Ste Marie, DEUX TABLES pour vendre du café, de la viande, du poisson, &c. Ces tables sont tenues, depuis dix ans, par M. Joseph Leray; elles se trouvent l'une au pilier No 146, l'autre au No 150, et sont bien achalandées. S'adresser à M. Leray, pilier No 145.

ESSENCES ! ESSENCES !
100 ONCES essence de rose de première qualité, à vendre par LANATA, GANDOLFO & CO, Nos 9 et 10, rue Jefferson.

EN débarquement du navire Louise Bliss, venant de Bordeaux :—340 barriques vin rouge, bon pour familles, et à vendre par BOYER FRERES, V BENQUET & Co, coin Moreau et Mandeville

EAU DE VIE—35 quarts de pipes Cognac marque Seine Berthe, 3me et 2me preuve—5 quarts do, 10 octaves do marque Cocq Fère & Fils, 1re et 2me preuves, 10 quarts pipes do marque Larrondé, fine champagne, de 1821 et 1825, 7 octaves marque F. A. Bollevin, 6 demi pipes do Jas. Hennessy. A vendre par P. LONGIS & GRATIAA, No 20, rue de la Douane

BOUTEILLES et Damejeannes—25 paniers bouteilles de Bordeaux, Damejeannes, Bonbonnes, &c., à vendre par A. LARROQUE & Co. 42 et 44, rue de la Douane

LA VOGUE
Des publications illustrées
Se maintient.
☞ La maison A. PAYA & Co. vient d'en recevoir un envoi comprenant les dernières nouveautés. 34, rue de Chartres.

BAREGES BAREGES
2000 Robes de Barège festonnées, à 50 cts la Robe.
P. & E. REILLY & Co, coin Royale et Canal

100,000 DE BONNES NOUVELLES.
Ventes [illegible] marché pour clore.
P. & E. REILLY & Co, Encoignure Royale et Canal

NOUVEAUTES DE PRINTEMPS.
LES soussignés ont ouvert leur assortiment de marchandises de printemps, comprenant tout ce qu'il y a de plus nouveau et de meilleure qualité. P. & E. REILLY & Co, Encoignure Royale et Canal

TOILES D'IRLANDE.
NOUS venons de recevoir [illegible]

[illegible]

Ventes pour MM. Hugues Mou [illegible]
25 février [illegible]
25 février—Succession de Wm Barkley—[illegible]
[illegible]

Ventes par Benoît [illegible]
3 mars [illegible]
8 mars—Succession de Michel Dowling—Propriété de la banlieue—Succession d'Andrew Gray—Lots de terre dans le 1er district avec les améliorations qui s'y trouvent—Succession de Michel Gallagher : Un lot de terre dans le 2er district, avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent—Succession de Robert White : maison de résidence au coin des rues Claiborne et Cypress.
11 mars—Propriétés de valeur, dans le 1er, le 2me District et à Bucherville.
11 mars—Succession de James Dunn—Lots vacants et améliorés, dans le premier et le quatrième districts.
15 mars—Succession de Joseph Landis—Terres de choix, dans la paroisse de la Pointe-Coupée.
16 mars—Terres de choix dans la paroisse Pointe-Coupée.
15 mars—Succession de Wm K. Sloan—5 esclaves de valeur.
25 mars—Succession de Frederick R. Proctor : propriétés de valeur dans le 4me District.—Succession de Caroline M. Jenks : propriétés dans le 4me District.
☞ Pour plus amples détails, voir les annonces.

Pour Voyer de la ville :
LOUIS PILIE,
Titulaire actuel, est candidat pour la même place. Election, 27 mars.

☞ MIGUEL HERNANDEZ Jr. est candidat à la place de Rapporteur du Troisième District de la ville de la Nlle-Orléans. Il sollicite les suffrages de ses amis et de ses concitoyens. L'élection sera lieu le 27 mars prochain.

LE Dr BERNARD, (de St-Jacques) a l'honneur d'informer ses amis qu'il vient de fixer son domicile, encoignure St-Louis et Bourbon.

☞ Mme NAY, Professeur de Musique et de langue française, récemment arrivée de France où elle a professé dans une des meilleures institutions de demoiselles, à Paris, désire trouver des leçons particulières de Piano et de Français. Elle fournira les meilleures recommandations.
S'adresser chez elle, No 151, rue d'Orléans, ou à M. GAUDIN, facteur de pianos, 104, rue Royale.
Référence chez M. A. Roger, consul de France.

AVIS.
LE jury de police de l'Assomption, No 448 vs Charles A. Cohen—L'Etat de la Louisiane, Cour du Cinquième District Judiciaire, dans et pour la paroisse Assomption.—A Charles A. Cohen, un absent de la paroisse Assomption et à tous ceux que cela concerne—Prenez avis qu'agissant, en vertu d'un ordre de saisie, à moi adressé, par l'honorable la susdite Cour, en date du 9 décembre 1853, j'ai saisi, tous les droits, titres, intérêts et demandes, que vous avez ou pouvez avoir, sur un certain morceau de terre situé dans la paroisse Assomption, sur la rive gauche du Bayou de Lafourche, à environ 9 milles au-dessous du Village de Napoléonville.

Vous êtes par ces présentes notifié d'avoir à démontrer, dans un mois de la date de la présente notice, pourquoi les dits droits, titres et demandes que vous avez ou pouvez avoir sur le dit morceau de terre, ne seraient pas vendus selon la loi pour satisfaire la somme de quatre-vingt-deux piastres et soixante cents et les frais de ce procès, pour ouvrage fait sur la dite terre.

Paroisse Assomption, le 10 février 1854.
A. F. BICKMAN, Shérif

Nouveautés. Nouveautés.
WILLIAM McCLURE,
No 9, Rue des Magasins,
ANNONCE au public et aux marchands en général, qu'il a reçu par les derniers arrivages, un superbe assortiment d'articles de nouveautés et de fantaisie pour modes, qu'il vendra à des prix très réduits et à des termes avantageux. Son assortiment se compose principalement d'articles de Paris, tels que :
Chapeaux pour dames et fillettes ;
Rubans pour chapeaux, ceintures et garnitures ;
Fleurs, de toutes qualités ;
Parures pour mariées et pour bal ;
Dentelles, blondes et valenciennes ;
Franges très riches ;
Broderies et cols ;
Tulles, brodés, unis, soie et coton ;
Crêpes de toutes couleurs et qualités ;
Gants en peau, soie et filet ;
Parasols et ombrelles ;
Velours, soie et découpés.
Et toutes sortes de fournitures pour modistes.
Aussi—Un beau choix de chapeaux de paille pour bonnes et enfants, sur lequel il appelle l'attention des acheteurs.

A vendre à un crédit libéral, pour cause de départ.
GROCERIES. UNE GROCERIE bien fournie de marchandises, avec une bonne clientèle. S'adresser sur les lieux, encoignure Condé et Hôpital.

A LOUER.
Une jolie résidence située rue Bienville, 109, entre Bourbon et Dauphine. Possession en sera donnée à la fin du mois. S'adresser sur les lieux.

A LOUER.
La propriété connue sous le nom de JARDIN SAINT-HELENE. Possession en sera donnée le 15 mars prochain. S'adresser à JH. GARNIER, rue Conti, No 15.

B. TALAMON,
Seul agent de la marque d'eau-de-vie HENRY SOUTTON 1850 et 1851. 185 et 186, rue Royale.

FRUITS AU JUS—20 caisses assorties, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par SOSTHENE THOMAS, 29, rue Bienville

VIN—27 demi barriques vin rouge St Emilion, 10 do do vin blanc Haut Sauterne, en débarquement du navire Jeanne Albert, et à vendre par J CARRIERE, 35, Vieille Levée

CIGARES HAVANE—60,700 cigares Havane, venant d'arriver par la goëlette Esther Dorsey, comprenant un excellent assortiment de Regalias et Londres, des marques réputées El Morro, Casador, Henry Clay, &c. A vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

CIGARES HAVANE—134,900 cigares Havane, venant d'arriver par le brick Adams-Gray, comprenant des Londres, Galabis, Regalias, Media Regalias et autres marques, telles que Paz de Espana, Gutierrez et Ritces, à vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

Vente pour cause de liquidation, No 108, rue du Canal.
DESIRANT se retirer des affaires, Mme RINCK a l'honneur de prévenir les dames, qu'à partir de ce jour elle vendra à prix coûtant, son bel assortiment de marchandises, consistant en broderies, dentelles, mousselines, valenciennes, malines point d'Alençon, guipures, voilettes et châles, dentelle Chantilly, Cambray, cols, etc.
L'installation de dit magasin à vendre avec la continuation du bail.
Pour les conditions s'adresser sur les lieux.

HUILE DE COLZA.
LES soussignés préviennent leurs amis et le public en général, qu'ils viennent de recevoir 500 gallons huile de Colza de la meilleure qualité.
Cette huile bonne pour toutes les lampes fines, se recommande surtout pour les Carcels et les modérateurs.
A vendre par FERBOS FRERES, 247 et 249, rue Royale, coin Dumaine.

MAGASIN DE LINGE FAIT,
36 rue de Chartres, 36.
LAGAY & LECANU, ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle et le public en général, qu'ils vendent à des prix très réduits leur magnifique stock de linge d'homme et d'enfant, pour hiver et printemps. Aussi un grand assortiment de bonneterie de tous genres. LAGAY & LECANU.

AVIS.
LE soussigné a besoin D'OUVRIERS pour coudre 1,500 paires de pantalons déjà taillés.
Il profite de cette occasion pour annoncer au public que l'on trouvera chez lui un grand assortiment de broderies, rubans et toutes sortes de marchandises de saison, au plus bas prix possible. A. WEYL, Esc Moreau et Français

AVIS.
36 rue de Chartres 36.
80 DOUZAINES de chemises, toutes qualités, à vendre à très bon marché, pour clore une consignation, par LAGAY & LECANU.

Marchandises Sèches pour les marchés du Mexique.
IMPERIALES, indiennes, mousselines imprimées, coutils blanc, de couleur et fantaisie, châles imprimés, fil en bobine et pelotes, robes mousseline, platilles, bretagne, crêas, cotopilles, mouchoirs Madras, toile écrue et grise, toile pour chemises, &c. Toujours en main : un approvisionnement des marchandises ci-dessus mentionnées, à vendre par O. S. GRAHAM, 26, rue Gravier

Marchandises de printemps—Importation récente.
EN débarquement et à vendre à des conditions avantageuses, un approvisionnement complet de : Toile d'Irlande pour chemises, toiles et linons imprimés, toiles de Courtrai, toile Barnsley pour draps, coutils fil blanc et fantaisie et de première qualité, toiles écrues grises et jaunes, linon et mouchoirs de batiste, ging hetados, linge de table de première qualité, devants de chemises, toile de pinafore, burlaps, toile pour tales d'oreillers, mouchoirs unies, mousselines imprimées, bonneterie, baleines, damas, toile écrue et blanche de Hollande, &c. O. S. GRAHAM, 26, rue Gravier

LE soussigné offre à ses amis de la ville et de la campagne, les articles suivants reçus par le steamer Cherokee et autres navires :
500 livres baleines longues pour robes,
[illegible]

Ventes par [illegible] de la ville de [illegible]
AVIS est par le présent donné aux personnes, habitant en ville la ville de Jefferson, qui ont à payer leurs taxes de l'année 1853 et des ans [illegible], que lesdites taxes sont dues depuis [illegible], qu'elles doivent être payées [illegible] au bureau du Contrôleur, dans la salle du Conseil, ville de [illegible] rues Valence et Levée ; que le [illegible] de 9 heures du matin à midi et de [illegible] 3 heures de l'après-midi. A l'expiration [illegible] toutes les personnes qui n'auront pas [illegible] poursuivies conformément à la loi.
R. S. CHEVALLEY, Trésorier.
Ville de Jefferson, 25 janvier 1854.

POUR LES CHEVEUX.
Suif français, tonique,
D'UN PARFUM EXQUIS,
Et préparé expressément pour embellir les cheveux.
LES Dames et les Messieurs [illegible]
[illegible]
Les Dames et les Messieurs qui ont fait usage du suif français savent que la chevelure, à l'aide de cette substance, reste lisse, douce et conserve sa forme plus longtemps qu'elle ne le ferait à l'aide d'aucun autre article.
Le suif nourrit également les cheveux ; les Dames de la Nouvelle-Orléans et de New-York s'en servent, et pas une de celles qui s'en sont servi une fois ne néglige de l'avoir sur sa toilette.
« C'est une délicieuse pommade. »
Telle est l'opinion de ceux qui en ont fait l'essai. C'est le premier article fait de suif français pur, et on ne peut s'en procurer dans aucune autre ville de l'Union.
☞ Il sera fait un escompte libéral aux personnes qui désireront en acheter pour revendre.
☞ Ce suif est renfermé dans de jolis pots et se détaille à 50 cts le pot.
Les ordres adressés à G. W. Sciple, Mobile, Etat de l'Alabama, seront promptement remplis. Importé et à vendre en gros et en détail par G. W. Sciple, Mobile, Al.
L'argent sera rendu si l'article ne plaît pas.
☞ M. Jos Sym, apothicaire et chimiste, Nos 21 et 23, rue du Canal, encoignure Carondelet, est seul agent à la Nouvelle-Orléans.
G. W. SCIPLE.

HOTEL VERANDAH-CONTI,
RUE CONTI,
Entre les rues Chartres et Levée.
Mme GEORGES,
BIEN connue à la Nouvelle-Orléans comme ayant tenu pendant 9 ans l'Hôtel d'Orléans, informe le public et ses anciens pensionnaires qu'elle vient de prendre à bail l'HOTEL CONTI, et qu'elle se propose de faire de cet établissement sur un pied irréprochable, l'hôtel a été remis entièrement à neuf, et les voyageurs peuvent avoir la certitude d'y rencontrer tout le comfort désirable. Le mobilier des chambres, comme le service des employés, ne laisse rien à désirer, et la table sera abondamment pourvue de tous les mets de la saison. Le prix des chambres et la pension compris est fixé à $1 50, $1 25 et $1 par jour. La pension au mois, comprenant la chambre et la table, varie de $25, $30 et $45 par mois. La pension sans logement $15 par mois. L'hôtel s'ouvrira lundi 21 novembre.

AUX AMATEURS DE VOLAILLES ET COCHONS DE CHOIX.
Le soussigné offre à vendre, à son établissement au coin des rues Esplanade et Dorgenois, en face du vieux marché des Indiens, sur le Chemin du Bayou, un lot de choix de Brama Poutra, Shanghaie fauves, rouges, blancs, noirs, bruns et Dominiques, Cochons Chine moyens, Canton et autres VOLAILLES de l'Asie, élevées, importées par le soussigné et garanties de race pure.
Aussi :—Quelques paires de COCHONS SUFFOLK et MIDDLESEX.
ŒUFS bons et frais (pour la couvée) emballés avec soin et expédiés à n'importe quelle distance.
Les ordres seront promptement remplis.
S'adresser sur les lieux ou à JOHN E. HOLLAND, 6me Cour de District.
N. B.—Les OMNIBUS de la rue du Bayou partant de la rue du Canal tous les quarts d'heure, et passent à un quart de lieue de la propriété qui se trouve à côté du MARCHÉ.

FROMAGES DE HOLLANDE—25 caisses de 12 fromages chacun, en débarquement du navire brandy wine. A vendre par JOSEPH LANATA, No 11, Jefferson, 12, Toulouse

EN débarquement du navire Brandywine, venant du Havre, et à vendre par les soussignés : 2500 damejeannes de 5 gallons, 450 do de 3do, 800 do de 2do; 400 do de 1 do; 2 tonneaux fromages de Gruyère; 25 caisses de 12 fromages chaque, idée de Maure. LANATA, GANDOLFO & Co, Nos 9 et 10 rue Jefferson

ATTENDU par le brick Silenzio, de Gênes—1500 paniers de 12 bouteilles huile, 20 caisses Backgammon, 330 do de 24 1/2 do do 12 do; 100 barils riz frais d'Italie; 300 plaques de marbre blanc d'Italie; 5 caisses chapeaux paille d'Italie; 20 statues en cire de Gênes, et grottes; 25 barils anchois; 500 caisses vermicelle longues; 100 livres macaronis en caisses; 180 livres saucissons de Levant; 400 caisses macaroni et vermicelle 1er choix; 200 caisses pâtes assorties. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10, rue Jefferson

ATTENDU de Bordeaux, par les navires Hesse, et John Cummings—80 caisses fruits à l'eau-de-vie, nouvelle récolte; 50 do de 100 1/2 boîtes sardines à l'huile, Colin et Martin; 50 do de 100 1/4 do do do; 100 barils vin blanc Haut Sauterne; 100 barriques vin rouge St-Julien Médoc; 20 do do vieux Médoc; 300 caisses vin rouge St-Julien Médoc; 50 do de 2812 bouteilles vin blanc. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10, rue Jefferson

EN débarquement du navire Brandy Wine, venant du Havre—200 damejeannes de 5 gallons. 1000 do 3 do; 1000 do 2 do; 1000 do 1 do. A vendre par J B PREAU & Co, 31 et 33, Gravier

A VENDRE en débarquement du navire Brandywine, arrivé du Havre : 20 caisses absinthe (C. F. Berger) 50 fromages pâte grasse; 12 caisses fromage de Hollande; 2 tonneaux fromage de Gruyère. A vendre par J. N. CURIEN, 28, rue Toulouse

A Vendre.
UN CAFÉ bien achalandé, situé au coin des rues Poissons et Tchoupitoulas. Pour les conditions, s'adresser à M. JEAN JOSEPH BALLONGUE, sur les lieux.

SUCRE de la Havane—Un lot de sucre blanc de la Havane, propre aux confiseurs, à vendre à un prix modéré par J. M. CABALLERO, 36, Vieille-Levée, entre Bienville et Douane

CIGARES de la Havane—126,000 cigares de la Havane, venant d'être reçus par le brick Mary Elizabeth et comprenant : un assortiment de Regalias, Londres, &c., Londres, Millars, &c. des marques célèbres: Franklin Pierce, Giralda de Sevilla, Paz de España, Gutierrez, Ritces, à vendre par J. M. CABALLERO, 36 Vieille-Levée, Entre Douane et Bienville

A LOUER.
LE Café connu sous le nom de Conti Verandah, rue Conti, entre les rues Chartres et Levée. Possession en sera donnée le premier mars prochain. S'adresser à JH. GARNIER, rue Conti, No 15.

DIVERS—80 barriques vin rouge St-Julien et St-Estèphe; 25 barriques vin rouge Château Dulac. 30 do do do Château Larose. 30 do do do Château Latour. 50 barils vin blanc Haut Sauterne. 110 caisses fruits au jus Joseph Peneau Nantes. 100 paniers Champagne Heidsieck quarts et pintes. 50 do do Schneider do. 500 do do Key & comte de Montbrun do. 15 pipes Genièvre de Hollande marque du Steamboat. 10 1/4 pipes cognac Samuel Richard, à l'entrepôt. 30 1/8 do do do do. 15 1/4 do de Renaux Cherroyer do. A vendre par J B PREAU & CO, 31 et 33 rue Gravier

AVIS.
Chapellerie.
Nous informons nos amis et nos clients que par suite de l'incendie qui a détruit notre magasin de la rue de Chartres, No 37, nous avons transporté toutes nos affaires à notre établissement encoignure Royale et Bienville. ALBERT & TRICOU.

GEO. GOTTSCHALK,
COURTIER D'ACTIONS, DE BILLETS ET DE PROPRIETES FONCIERES,
95, rue de la Commune

ARGENT du Texas à acheter et titres de terre au Texas, à vendre par Geo. GOTTSCHALK, courtier, No 95, rue de la Commune

ACTIONS de la Banque des Citoyens (tail loan) à vendre par Geo. GOTTSCHALK, courtier, No 95, rue de la Commune

RECUS de taxes de chemins de fer, à acheter par Geo. GOTTSCHALK, courtier, No 95, rue de la Commune

Certificats de prime.
LE soussigné achète des certificats de prime des compagnies d'assurance du Soleil, du Croissant et du Home. Geo. GOTTSCHALK, Courtier No 95, rue de la Commune.

PRET sur hypothèque—Prêts sur hypothèque, de $500 et au-delà, par Geo. GOTTSCHALK, courtier, No 95, rue de la Commune

GUANO.
TARIF DES PRIX.
Exclusivement Comptant.
[illegible]

GUANO DU PEROU.
A PARTIR de cette date, j'aurai constamment en magasin le véritable GUANO du Pérou, importé par MM. Castille et Barloyo, et en vendrai depuis un seul baril jusqu'à cent tonneaux, aux prix des agents, c'est-à-dire 3 3/4 cents la livre.
F A GONZALES, No 11, Front Levée, près Bienville et 34, rue Poydras.

AVOINE POUR PLANT—400 sacs avoine noire d'Egypte pour plant, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par F A GONZALES, No 11, Front Levée, près Bienville et 33 Poydras.

MAGASIN DE TAPIS.
23, Rue de Chartres.
Importation récente par voie directe.
TAPISSERIE anglaise, médaillon, velours et Bruxelles.—Aussi, un assortiment complet de tapis velours trois plis, Brussels, Ingrain et Vénitiens. Tapis à escalier en velours et Bruxelles, tapis de salon et de table et de toilette, carpettes d'escalier, nattes, toiles cirées 5/4 et 6/4, blanches et de couleur, &c. Toile cirée de différentes qualités, de couleur, &c. [illegible] [illegible]
A. BROUSSEAU & Cie.

SAUCISSES DE LYON—300 livres, à vendre par FERBOS FRERES, 247 & 249, rue Royale coin Dumaine

FROMAGE DE GRUYERE—[illegible] meules, à vendre par FERBOS FRERES, 247 & 249, rue Royale, coin Dumaine

[illegible]

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.—Encoignure Bienville et Passage de la Bourse.
Nlle-Orléans, 1er février 1854.
UN versement (le 8me) de dix pour cent sur le capital de cette Compagnie sera dû et devra être fait à ce bureau lundi, 3 avril prochain.
A l'assemblée qui a eu lieu le 24 janvier 1853, les actionnaires ont fixé les époques suivantes pour la balance des versements, savoir : le premier lundi d'avril et le premier lundi de septembre 1854, le premier lundi de janvier 1855, chaque versement de dix pour cent et un versement de cinq pour cent le premier lundi d'avril 1855 ; ce versement est le dernier.
Avis est donné aux actionnaires que conformément à une résolution de la Direction il sera alloué un escompte de huit pour cent par an à ceux qui feront, avant les époques fixées ci-dessus, les versements ci-dessus ou un de ces versements.
Par ordre de la Direction.
BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

AGENCE DE VINS INDIGENES,
DE LONGWORTH & ZIMMERMAN,
No 15, rue Thoupitoulas, Nouvelle-Orléans.
CATAWBA ou vin blanc ;
Vin doux, dit vin de Dames ;
Vin de Catawba mousseux ;
Aussi :—Eau-de-vie de Catawba, qui rivalise le cognac français, constamment en magasin, et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, Agents.

JH. ADELARD BAHAM, domicilié à Madisonville, paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane, prévient le public que je ne paierai ni ne serai responsable d'aucune dette que pourra contracter ma femme ROSA RODRIGUE, attendu qu'elle a quitté le domicile conjugal et vit en ce moment à la Nouvelle-Orléans.

BRODERIES IMPRIMEES, etc.
F. de PERCEVAL, No 637, BROADWAY, New York, seul fabricant de broderies imprimées, offre aux dames de la Nlle Orléans et des environs un grand et magnifique assortiment de cols, manches, bandes, jupes, bonnets, mouchoirs, etc., d'une grande variété de modèles et de première qualité. Des ordres pour ces articles, en gros et en détail seront reçus avec reconnaissance et promptement remplis.

AVIS—LOUIS MUTIN, dit Louis Raymond, h. c. l., informe le public que sa femme Adeline Anderson, f. c. l., ayant quitté le domicile conjugal, il ne paiera aucune dette qu'elle pourrait contracter.

ON demande un commis actif et intelligent, ayant une bonne écriture et une connaissance approfondie de la tenue des livres. S'adresser à la boîte H 38, bureau de poste et donner les références.

A VENDRE pour cause de maladie, le tout ensemble ou séparément, le café et la propriété situés à l'encoignure des rues Orléans et Claiborne. S'adresser à M. Pierre Prats au café Eldorado, encoignure Crossman et Front Levee.

$20 de Récompense.
PARTIE marronne, le 28 janvier dernier, LOUISA, dit MARSHAL, mulâtresse âgée d'environ 33 ans et ayant appartenu pendant 12 ans à Mlle Courtois. Louisa a le teint jaune, est grande et forte, porte quelques marques de la petite vérole et est très lettrée. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque ramènera la dite esclave chez sa maîtresse, rue Royale No 269, entre St Philippe et Dumaine.

MM. LOUIS FLOUS, FRANÇOIS et BERNARD COLOMES, sont priés de passer au comptoir des soussignés, pour affaires les concernant. PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis

Vins, Eaux-de-Vie, Liqueurs de choix &c. &c.
7 BARRIQUES de vin de Chateaulaudet 1848, 15 barriques de vin Chateau-Margaux 1844, 31 barriques vin St-Estèphe Médoc, 15 demi-barriques vin Médoc, 10 barriques vin blanc Haut-Sauterne, 13 barils do do, 57 caisses 1er grand vin Ht-Brion de Larrieu, 1840-1841, 5 do vieux Léoville 1846, 140 do do Latour-Lafitte, Margaux, &c., 10 do do Haut-Sauterne 1844, 20 do do Haut-Preignac de Eug. Larmes, 37 do do Bourgogne en gr. et demi-bouteilles, 5 do do du Rhin (Johannisberg), 3 do do de Hongrie, 50 paniers Champagne Moriset-Huet, gr et demi-bout., 20 do de vin de Dantzick, 25 do Eau-de-Vie de Dantzick, do., 15 do Absinthe suisse, do., 15 do Kirsch, do., 30 do Anisette, do., 75 pipes Oignolet d'Angers, do., 30 familles vieux Cognac de Lebreton, Godard, Lecoq, Otard Dupuy, &c. &c.
20 pipes Genièvre de Hollande, supérieur,
20 barils Eau-de-Vie de pêche,
30 barils vieux Whisky de diverses marques, très supérieur
10 damejeannes vin de Malaga doux, très vieux,
Sardines, Pâtés truffés, Truffes, Champignons, Cèpes à l'huile, Fruits au jus, Fruits au jus et à l'eau-de-vie, et un assortiment complet de Conserves de Nantes et de Bordeaux. A vendre, par lots ou à la demande.
HENRY VALETON, 20, rue St-Louis

Mme MONNIER, Sage-Femme,
A L'HONNEUR de prévenir les Dames de la Nlle-Orléans, qu'elle vient de transporter son domicile, rue St Pierre, 136, encoignure Dauphine.

$20 de récompense.
PARTIE marronne le 10 janvier dernier, la négresse ANNY, âgée d'environ 30 ans. Elle est de petite taille, yeux vifs, peau jaune et d'une démarche vive. Sa mise est ordinairement assez soignée. Cette négresse a été achetée dernièrement à l'encan des héritiers David, de Gretna, et on suppose qu'elle fréquente ce voisinage. S'adresser No 13 rue Conti, où la récompense ci-dessus sera payée à qui la ramènera.

Mme BARON, ACCOUCHEUSE, reçue par la Faculté de Paris, et y ayant obtenu un premier prix, informe respectueusement le public et les dames de la Nouvelle-Orléans. Une expérience de 16 années et les certificats les plus honorables elle sont les garanties qu'elle peut offrir aux familles.—Elle donne des consultations pour les maladies des femmes et des enfants, de 1 à 5 heures, à son domicile, No 149 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse. Références MM. les Drs. Lambert et Beugnot.

A LOUER—Un vaste appartement, composé de DOUZE PIECES, convenable pour une personne qui voudrait tenir un hôtel garni, situé à l'encoignure des rues Poydras et Baronne, avec galerie et entrée sur la rue Baronne et la rue Payne. S'adresser au magasin de M. LOUIS CHARLES, Encoignure Poydras et Baronne

NOUVEAU RABAIS.
TOUS ceux qui désirent acheter des marchandises sèches à bas prix seront bien aises d'apprendre qu'à dater de ce jour nous faisons un NOUVEAU RABAIS sur toutes nos marchandises. Entre autres 5,000 verges à carreaux à 60 cents la verge.
U. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge, sur la Levée, près la porte des bateaux à vapeur.

P. A. HEBRARD, No 118, rue du Canal, reçoit par Royale, reçoit en ce moment par les navires Rd Moré, Geo Thomas, Henri et Robert Queen, du Havre, les articles suivants, qu'il offre à ses amis et au public aux prix les plus réduits :
Barège couleur unies, à 25 cts la verge, Indiennes françaises fond blanc, pour enfants, Brillantés, douzaine nouveaux, Jaconats couleur, haute nouveauté, do pour deuil et demi-deuil, Mousselines imprimées, Organdis fantaisie, do du Pompadour, Gaze deuil, Robes barège, couleur à volants, do do fond blanc, volants à robes entrées, do do à manches, Serviettes et nappes damassées, de Bearn, pour 12, 18 et 24 couverts. Toile écrue à raies rouges et bleues, pour rideaux de galeries, Toile écrue pointée, pour habitants, Robes 12 1/4, de qualité extra, pour moustiquaires, Toile blanc de coton et à carreaux, pr pantalons, Robes batiste fil, imprimées.
P. A. HEBRARD, 118, rue du Canal, Bâtisses Touro

EN débarquement du brick Arker, venant de Bordeaux—108 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille et à vendre par BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, Encoignure Moreau et Mandeville, 3me district

EN magasin et à vendre par les soussignés—25 barriques vin rouge St-Julien; 190 barriques vin rouge bon ordinaire; 25 barils Haut Sauterne 1re qualité; 15 do do 2me qualité; 25 damejeannes diverses marques vieux Jonah Brandy, Bourbon whiskey et gin de Hollande; 4 balles bouchons fins réguliers; 25,000 bouchons pointus; 5 paniers bouteilles vides. BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, Encoignure Moreau et Mandeville, 3me district.

ATTENDU par le navire John Cummings, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—80 barriques vin rouge bon ordinaire. BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, Encoignure Moreau et Mandeville, 3e d[illegible]

Couteaux pour Coton !
40 DOUZ. "Coteau Couteaux" à l'usage des Echantillonneurs de coton et particulièrement adapté à leur usage. L'attention des facteurs est appelée sur cet article. A vendre à bon marché par URIAH A. POLLARD & Co. 76, rue du Canal près Chartres.

FUSILS ! FUSILS !
2 CAISSES fusils à deux coups, des manufactures anglaises, à vendre en gros ou en détail par URIAH A. POLLARD & Co., 76, Canal, près Chartres.

EN magasin et à vendre—450 barriques vin rouge pour familles, savoir : 150 barriques St-Vincent de Paul; 150 do supérieur Médoc; 100 do Macon; 50 do St-Julien; 700 caisses vin rouge St-Estèphe Médoc; 50 do véritable absinthe suisse, E. Penot; 20 do abricots à l'eau de vie; 40000 cigares de Brême, 1re qualité; 3000 demi boîtes sardines; 1000 quarts do do; 150000 bouchons qualités diverses. L. MAJESTE, rue de Chartres, No 115

FROST & Co,
Rue des Magasins, No 16, Nlle-Orléans.
OFFRENT EN VENTE
BOTTES, SOULIERS, CHAPEAUX.
Convenables pour [illegible] de la campagne et généralement pour l'usage des plantations.

BARILS A MELASSE A VENDRE.
[illegible]
N. B.—Les ordres laissés au No 16, rue St Louis, chez Walsh et Trofford, ou au bureau de J. Escleman, No 169, rue Commune, seront immédiatement remplis.

CHANDELLES—250 boîtes Palmer's Star, nouvellement reçues, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 15, rue Tchoupitoulas

SAVON—1,800 boîtes de Geo. H. Hull & Co. Boston, et de Colgate's Oleine, constamment en main et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 15, rue Tchoupitoulas

POISSONS A MAQUEREAUX—500 boîtes et quarts de boîtes de morue de Wm Churchill; 265 barils, demi barils et barillets assortis, No 1, 2 et 3, fraîchement arrivés, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 15, rue Tchoupitoulas

SCOTCH ALE—100 barriques en quarts et pintes, en débarquement du navire anglais Robert Lees, venant de Glasgow et à vendre par O. VALETON & Co, 25 rue Tchoupitoulas

PORTER ET ALE DE LONDRES—[illegible] porter de Londres, 100 do d'ale de Londres, de la marque E. R. Blyth, en pintes et à vendre par O. VALETON & Co.

EAU DE VIE DE CERISE—[illegible]

[illegible]

Nouvelle-Orléans, le 22 de janvier 1854.
AVIS est donné que J. BURNSIDE & Co. ont transporté leur magasin de la rue de Chartres Nos 19 et 21 à la rue du Canal, No 95.

A VENDRE.
UNE MACHINE A VAPEUR, ayant un cylindre de quinze pouces de diamètre et quatre pieds et demi de jeu, moulin à sucre de vingt-huit pouces de diamètre, quatre pieds et demi de long, d'une construction récente garantie, et en parfait état pour travailler.
Chaudière à vide et pompe à vide, deux chaudières à double fond et une chaudière à évaporation. Le tout entièrement neuf, et plusieurs chaudières à sucre de dimensions assorties.
S'adresser à W. & D. URQUHART, ou à ROBERT FURGUSSON, Encoignure des rues Richard et Nouvelle-Levée.

CHAS. A. BARRIERE & FRERE,
20, RUE DE CHARTRES.
CHEMISES de toile, manufacture de Paris, Chemises, manufacture de Brettin & Hewitt, Chaussettes anglaises, coton écru, blanc et de fantaisie, Mode de Paris, chaussettes fil d'Ecosse de fantaisie, Chaussons français écrus et blancs,
soie de fantaisie,
soie blanche.
CHEMISES DE PEAU.
Mérinos, chemises courtes, demi longues et longues, Gilets fil de Lisle,
Chemises de dessous en coton blanc et écru,
Do en soie,
CRAVATES.
Cravates gros de Lyon noir et uni, de 25 à 40 pouces,
" armure noire et grenadine, do
" soie, dessins riches,
" batiste d'Ecosse et batiste fil,
GANTS.
Gants de Jouvin, peau de chevreau blanche, noire et couleur, do de Jouvin soie,
MOUCHOIRS DE POCHE.
Mouchoirs batiste cardés, bordés 5/8 à 1/4,
" piqués,
" en couleur, bordés,
de poche, en soie,
BRETELLES.
Bretelles en coton et soie, dont quelques unes très belles.
—Aussi :—
Un magnifique assortiment de marchandises de printemps telles que :
Piqués toile blanche et couleur,
Drap d'été, Cachemir français léger,
Drap, tweed soie,
Etoffes de Marseilles pour gilets, &c.
Ces marchandises ayant été importées par nous-mêmes, seront vendues aux conditions les plus avantageuses. CHAS. A. BARRIERE & FRERE, 20, rue de Chartres

MARCHANDISES DE PRINTEMPS
GIQUEL & JAMISON,
12, RUE DE CHARTRES
VIENNENT de recevoir de France, par les navires R. Morey, Geo. Thomas et Wurtemberg, et de Liverpool par le navire Rockaway, un assortiment magnifique de marchandises de printemps, telles que :
Robes barège imprimées riches, à 3 et 5 volants,
Barège imprimé riche,
Do uni broché, rayé et à carreaux,
Robes barège Bayadères, très riches,
Robes organdi imprimées, à 3 et 5 volants,
Organdi et jaconas imprimés,
Jaconas unis, toutes couleurs,
Do pour deuil et demi deuil
Batiste imprimée, pour robes,
Mousselines unis, rayés et à carreaux,
Barèges unis, pour voiles, toutes couleurs,
Gaze foulard, pour robes,
Satin de Chine Gros d'Afrique et Taffetas,
Marquises et parasols,
Rideaux brodés, en mousseline et en bobinet,
Robes batiste, en mousseline et en bobinet,
Mouchoirs unies, unies, brodés, rayés et à carreaux,
Jaconas, nansouk, mailles mousseline et percales
Bandes en jaconas et en mousseline suisse,
Cols et manches brodés,
Bas coton pour dames et enfants,
Do soie do do do
Chemises mérinos pour dames et enfants,
Do do do pour hommes,
Chemises en toile et en coton pour homme
Do do do enfants,
Gants de peau et de soie, pour dames,
Robes pour bals et mariages.
Marchandises en toile.
Toile d'Irlande et platilles,
Ouvré Huckaback et mil damassés,
Toile à draps 9/4, 10/4, 12/4, 11/4,
Toile à taies d'oreillers.
Brin fil pour moustiquaires,
Bobinet 12/4 do do
Linon français do do
Toile de Paris et Crash.
Damassé pour table 6/4, 8/4, 10/4,
Serviettes damassées et unies,
Mouchoirs batiste fil à $3 la douzaine.
Marchandises pour habitations.
de toute espèce. Nous vendons nos marchandises d'hiver à un rabais de 25 pour cent.
GIQUEL & JAMISON, 12, rue de Chartres

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, un très beau choix de marchandises, se composant en partie des articles suivants :
Cotonnades blancs et écrus de toutes les qualités et largeurs
Indiennes françaises, anglaises et américaines,
Cachemires et mousselines de laine,
Robes Challys & Bayadères,
Robes barège nouveautés,
Marinés français, anglais et suisses,
Cachemire d'Ecosse 3/4, noir et couleur,
Mérinos français,
Tartans d'Ecosse, écossais,
Mousseline noire, pour robes, 3/4 et 4/4,
Mousseline noire, pour robes, noire et noir,
Taffetas, Gros de Naples et Poult de soie,
Cols brodés en mousseline et jaconas,
Manches,
Jupons brodés, de cordonnet et festonnés,
Bandes et entre-deux, de mousseline et jaconas,
Velours noir, en coton et en soie,
Draps légers pour manteaux de dames,
Drap de toutes nuances pour habit,
Casimir noir et fantaisie,
Cotonnades pour pantalons,
Bandes, beaucoup et Jacquardes en laine,
Stuff et Keventock, pour manteaux et robes,
Gilets tricotés de laine, pour hommes et enfants,
Crêpes et collerettes, cravates, &c.,
Corsets patentés,
Pitre chinois blanc et écru pour jupons,
Calicots imprimés pour doublures et rideaux,
Toile d'Irlande,
Nappes damassées,
Do à dessins couleurs,
Serviettes damassées et unies,
Toile d'Irlande de toutes les qualités,
Tapis de table,
Bas imprimés 12/4,
Rags, devants de chemise,
Faille et soie,
Casquettes en drap, pour enfant,
Parapluies français,
Parasols et Ombrelles,
Flanelles blanches, bleues et rouges.
Bas et chaussettes pour grandes personnes et enfants,
Foulards soie pour poches, &c. &c.
BILLIEUX & REGGIO, 128, rue Bourbon

Grand assortiment de marchandises de printemps.
ARNOUX,
Encoignure Chartres et Ste Anne,
MAISON PORTALBA,
OFFRIRA, lundi 13 du courant, à sa clientèle et au public, les BELLES MARCHANDISES qu'il vient de recevoir par l'Orient.
Elles consistent principalement dans les articles suivants :
Gants garantis Jouvin ... 75 cts.
Robes de barège à 3 et 5 volants ... $6 50
" barège Pompadour à 3 volants ... 7 50
Barèges brodés, riches, à 3 volants, pour soirées,
Robes barège à 3 volants, rayés,
Organdis, jaconats et barèges imprimés,
Jaconat noir uni, pour deuil,
Dentelles noir et rayés,
Soie et soieries de printemps,
Ombrelles nouveautés, nouveaux genres,
Indiennes françaises riches, à 25 et 30 cts.,
Bandes et festons brodés,
Entre-Deux do
Pointes et voilettes en dentelle et imitation,
Valenciennes à très bas prix,
Mouchoirs batiste brodés, très riches,
Toile d'Irlande 4/4,
Plattilles, Bretagne, Estopillas,
Toiles de Paris, Ouvré de Russie,
Colette blanche, pour tous les usages,
Toiles à draps de toutes largeurs,
Linges fil, &c., &c.
—Aussi—
Un grand assortiment de linge confectionné pour habitation.

MARCHANDISES SECHES,
Encoignure Magasins et Commune.
LES soussignés ont maintenant en main et continuent à recevoir d'Europe et du Nord, un grand assortiment de marchandises sèches, choisies pour la consommation de cette ville [illegible]
Leur stock se compose en partie :
COUVERTURES pour lit, françaises et anglaises,
COTON de Lowell 6/4, 8/4,
COTON blanc en 5/4, 7/4, 4/4,
LINSEYS et JEANS du Kentucky et de Glasgow,
LINSEYS à carreaux pour domestiques,
FLANELLES blanches, anne, rouges et vertes,
COTONNADES et DENIMS bleues et rayées pour habitation,
MOUCHOIRS MADRAS et imitation pour négresses;
SATINETS bleus, noirs et mêlés;
CALICOS, ginghams, cuirs et barèges français;
CALICOS mérinos, ALPACCAS et lainages en général;
BAS, chemises de peau, caleçons et GANTS anglais;
BAS et chaussettes allemands;
MOUSSELINES SUISSES, à carreaux, blanches, en couleur et à carreaux;
TOILE D'IRLANDE;
BRETELLES, peignes élastiques, coton, dentelles, etc
PARAPLUIES en soie et coton
NORTH BROTHERS & Co

VINS, EAU DE VIE, &c.
100 caisses vin de Sherry et Madère;
100 caisses eau de vie London Dock et Otard,
100 do vin de Porto doux;
10 pipes genièvre de Hollande;
200 barriques vin de Catalogne;
5—1/2 pipes Cognac, 1re preuve;
6—1/2 do eau de vie de LaRochelle,
Paul Sauze,
25—1/8 do Cognac Pinet, Castillon & Co
10—1/4 do eau de vie de LaRochelle,
(United Proprietors)
8—1/4 do " Caleany,
12—1/4 do " Cognac J & A Lafontaine 1re
10—1/4 do " J Morris
10—1/4 do " do do
5—1/4 do " J Augustus,
10—1/8 do " do do
20—1/4 et 1/8 vin de Malaga, sec,
20—1/4 do " de Porto, doux;
20—1/4 do " Crown Brand;
500 caisses vins rouges diverses qualités;
50 do muscat;
50 do 1/4 et 1/2 boîtes sardines;
50 barils vieux whiskey Monongahela et Bourbon.
50 caisses cidre champagne grandes et petites bouteilles. En magasin et à vendre par JOHN J. ADAMS & Co, Grocers, 23 Vieille-Levée

G. BUMME,
A TRANSPORTE ses bureaux du No 145, rue du Canal, au coin des rues Canal et Magasins, au premier.
☞ Entrée par la rue du Canal.

Voir HERBERT & Co.,
149, rue de Chartres.
QUELQUES milliers d'or en livres, nouvellement reçus.

EAUX DE-VIE—Sous les clés de la Douane : Vieux Bouvé jeune, de preuve, Bordeaux, 10 1/2 p. eau Durand, de preuve, 10 1/4, 50 1/4 et 10 1/2 pip. "United Proprietors," La Rochelle, fine preuve,—5 1/4 et 10 1/4 E Martell, La Rochelle, Cognac : 3 1/2 Gabriel Seuves,—3 1/4 Robinson,—10 1/4 Hennessy,—5 1/4 Melady,—3 1/4 Martell 1850,—20 1/4 et 30 1/8 J. Dupuis Henry Mounié,—10 1/2, 30 1/4 et 10 1/4 Pinet Castillon & Co. A vendre par THOMAS PIRET & Co. 13, rue Conti

DIVERS—600 barriques vin rouge,—25 barriques vin blanc,—200 barils vin blanc,—2000 caisses vin rouge et blanc,—200 paniers champagne,—60 caisses Chablis et Bourgogne,—100 1/4 Porto et Madère,—Genièvre de Hollande "Steamboat,"—Absinthe suisse,—Kirsch-wasser,—Gruyère,—Sardines,—Damejeannes,—Cartes,—Dames pour robes, rouge, blanc, &c. A vendre par THOMAS PIRET & Co. 13, rue Conti

EN débarquement du navire Ellen Maria de Bordeaux—25 barriques vin rouge Montferrand, St-Estèphe, 37 barils vin blanc Haut Sauterne, 100 caisses vin blanc bouteilles et 1/2 do bouteilles. A vendre par B TALAMON, 185, rue Royale

HUILE d'olive—[illegible] paniers de la marque James [illegible], à vendre par B TALAMON, 185, rue Royale

SAVON marque [illegible] caisses savon de Marseille. A vendre par B TALAMON, rue Royale

VINS de Bordeaux—[illegible] barriques vin rouge ordinaire [illegible]